

# Sommaire

Préface.....	11
Politiques de l'environnement et relations Nord/Sud.....	11
Avant propos .....	15
Introduction générale.....	17
<b>Première partie : La décentralisation est un instrument adapté à la gestion des déchets ménagers : le cas de la commune de Yopougon à Abidjan.....</b>	<b>19</b>
Chapitre I : Notions générales sur la gestion des déchets.....	21
Section I : Qu'est ce qu'un déchet ? .....	21
Section II – Genèse de la gestion des déchets à Abidjan .....	30
Section III – Le cadre d'études .....	40
Chapitre II : La Gestion administrative et socio-économique des déchets ménagers.....	43
Section I – La gestion administrative des déchets.....	43
Section II – La gestion spatiale des déchets ménagers à Yopougon (à Abidjan) .....	63
Chapitre III : La Mesure du coût économique des déchets.....	101
Section I – Les sources de financement de la gestion des déchets menagers .....	101
Section II – Détermination des coûts de gestion des déchets ménagers.....	109
Section III – Analyse du mode de la gestion des déchets ménagers à Abidjan .....	120
Conclusion de la première partie .....	150
<b>Deuxième partie : La décentralisation est un instrument utile à la lutte contre la pollution générée par les déchets ménagers.....</b>	<b>153</b>
Chapitre IV : Quelques généralités sur la pollution.....	155
Section I – Notions générales .....	155
Section II : – L'environnement dans la sphère économique .....	163
Section III – Le double dividende.....	173
Chapitre V : La Perception et la mesure de la pollution.....	179
Section I – La perception de la pollution .....	180
Section II – Présentation des différentes méthodes d'évaluation de la pollution .....	199
Chapitre VI : La Participation démocratique au dispositif de lutte contre la pollution.....	223
Section I – Le dispositif administratif ivoirien et les politiques de lutte contre la pollution .....	225
Section II – Les formes de « Participation » de la population, dans le processus de la protection de l'Environnement : un point de vue général et son application à la Côte-d'Ivoire .....	237
Section III – Les politiques de lutte contre la pollution et autres nuisances en Côte-d'Ivoire (RCI).....	244
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>253</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>259</b>

<b>Annexes .....</b>	<b>283</b>
Annexe n° I L'organisation des services de la Direction de l'Environnement .....	285
Annexe n°II .....	291
Annexe n°III .....	293
Annexe n° IV .....	295

# Préface

## **Politiques de l'environnement et relations Nord/Sud**

Après avoir lu : *Les politiques de l'environnement dans les capitales africaines*, il ne sera plus possible de dire que le souci de l'environnement est un luxe bon uniquement pour les pays riches et développés. Par conséquent, il ne sera plus possible d'admettre que l'Afrique puisse donner la priorité à son développement économique, quitte à sacrifier son environnement, comme l'Europe et l'Amérique du Nord l'ont fait avant elle, lors de leur révolution industrielle. Il est important aussi que ce soit une voix africaine qui le dise.

A Abidjan comme dans les autres grandes métropoles africaines, la collecte des déchets est un enjeu majeur de santé publique. Si les déchets s'accumulent, ils attirent les rats, ils provoquent une odeur pestilentielle et, plus grave, une contamination de l'eau, très sournoise car elle n'est perceptible qu'après coup. Les défaillances dans la gestion des déchets peuvent avoir très vite des répercussions politiques. Abidjan a connu à plusieurs reprises des manifestations d'habitants exaspérés par la saleté de leur quartier. C'est donc une question qui mobilise des politiciens soucieux de leur réélection.

L'auteur, Guétondé Touré, est un jeune enseignant d'économie à l'Université de Bouaké, provisoirement transférée à Abidjan en raison du contexte politique troublé. Il a fait œuvre de pionnier, dans un domaine très largement inexploré. Il lui a fallu se montrer très obstiné pour gagner la confiance des services du Ministère de l'Environnement et de la municipalité de Yopougon, ainsi que celle des habitants qu'il a interrogés. Par contre, il a échoué avec les entreprises sous-traitantes qui ont refusé de le recevoir, ce qui n'a rien d'étonnant.

Dans cet ouvrage, il présente les principaux résultats de la recherche doctorale qu'il a réalisée sous la direction du professeur Chicot Eboué (économiste) et de moi-même (sociologue), et qu'il a soutenue en 2003 à l'Université Nancy 2. Economiste formé à l'économétrie, il ne tombe pas dans l'illusion de la formalisation mathématique. Il sait que : « Derrière les chiffres, il faut voir les

hommes et les femmes »<sup>1</sup>. Il s'est donc orienté vers la socio-économie, avec un souci pédagogique très louable de démystifier l'économie et de la rendre accessible aux non-mathématiciens.

Guétondé Touré a surtout la volonté de faire de l'économie appliquée et de mettre ses connaissances au service du développement de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique noire. Il est dans le champ que l'on appelle habituellement le développement durable. Mais c'est une mauvaise traduction de l'anglais *sustainable* et je préfère dire « développement viable » car il existe des aménagements « durables » très agressifs pour l'environnement...

Guétondé Touré a commencé par s'imprégner de la littérature, anglophone et francophone, sur l'économie de l'environnement. Il l'a fait avec un œil critique, se demandant toujours si les théories élaborées en Occident « collaient » avec les réalités africaines. Dans le même esprit, il a mis à profit son séjour à Nancy pour voir sur le terrain la gestion des déchets dans une Communauté urbaine française de taille moyenne (250 000 habitants). Mais il se garde bien de vouloir reproduire à Abidjan ce qu'il a vu à Nancy.

Il rejette avec raison le slogan de la Banque mondiale, repris par l'Union Européenne, assignant à la recherche en sciences sociales d'identifier les « bonnes pratiques » et de les disséminer. Il sait qu'à Abidjan les sacs plastiques sont une richesse et qu'utiliser des sacs neufs pour des ordures serait perçu comme du gaspillage. De même, les bacs en plastique risqueraient fort de disparaître pour servir à d'autres usages...

Comme la plupart des anciennes colonies françaises, la Côte d'Ivoire a hérité d'une administration calquée sur le modèle centralisateur de la métropole. La question de la décentralisation s'est très vite posée, en particulier pour la gestion des déchets : au niveau local, on sait quels sont les chemins impraticables à la saison des pluies. « L'Etat central ne peut pas tout faire ». Guétondé Touré est partisan de la décentralisation, mais d'une décentralisation réaliste et qui sait éviter deux risques opposés.

Le premier risque est celui de la « monarchie municipale »<sup>2</sup>. Si l'élu local est autoritaire et n'en fait qu'à sa tête, la décentralisation devient un obstacle supplémentaire à la démocratie. Le second est le piège financier. Si l'Etat central transfère une compétence aux municipalités sans moyens financiers

---

<sup>1</sup> Fatima-Zohra Oufriha, communication au colloque international : *La décentralisation au service du développement local*, Université Mouloud Mammeri à Tizi-Ouzou, Algérie, novembre 2004, (à paraître).

<sup>2</sup> Alber Mabileau, « A la recherche de la démocratie locale », in : CURAPP & CRAPS, *La démocratie locale*, Paris, PUF, 1999.

supplémentaires, elles devront tôt ou tard augmenter les impôts locaux<sup>3</sup>. On risque alors d'aboutir à une collecte des déchets « à deux vitesses » : les quartiers riches avec des rues bitumées seront bien desservis, alors que les quartiers populaires et difficiles d'accès seront négligés.

Comme dans d'autres quartiers populaires, à Abidjan et dans d'autres villes africaines, les habitants de Yopougon se sont déjà organisés, en mettant en place à leurs frais une « pré-collecte ». Elle consiste à payer des jeunes chômeurs pour amener les déchets en un lieu accessible aux camions. Ainsi, le ramassage des ordures ménagères coûte cher aux pauvres, qui paient la pré-collecte en plus des impôts locaux. Guétondé Touré propose de façon pertinente d'inclure cette pré-collecte dans le dispositif, lui donnant ainsi un début de reconnaissance officielle. Les préconisations de Guétondé Touré ne sont pas des recettes à appliquer telles quelles mais des orientations, à adapter en fonction des spécificités locales. Les solutions peuvent varier d'un quartier à l'autre.

Ces préconisations seront sans doute critiquées, pour des raisons opposées. Les uns leur reprocheront de mettre l'Etat central hors course et de faire le jeu des entreprises privées qui, tout en étant sous-traitantes, pourront dicter leurs conditions aux communes ne disposant ni d'une expertise, ni d'une capacité de négociation suffisantes. Les autres leur reprocheront au contraire de ne pas privatiser purement et simplement la collecte des déchets. Guétondé Touré peut donc se rassurer avec le proverbe : « Seul celui qui ne fait rien n'est jamais critiqué ! ».

Guétondé Touré fait œuvre de pionnier et il est le premier à reconnaître les limites de ce livre qui marque la fin de la première étape d'une recherche appelée à se poursuivre. En allant plus loin, il apportera des compléments et il sera peut-être amené à rectifier certaines affirmations. Comme à tous les pionniers, il faut lui souhaiter d'avoir des successeurs. Ils et elles pourront prendre appui sur son travail. C'est ainsi que la recherche scientifique avance.

Maurice BLANC

Professeur de sociologie à l'Institut d'Urbanisme  
Directeur du Centre de recherches en sciences sociales (CRESS)  
Université Marc Bloch à Strasbourg

(Mars 2005)

---

<sup>3</sup> C'est ce que de nombreux élus locaux français redoutent, même au sein de la majorité présidentielle, avec « l'Acte II de la décentralisation ».



## Avant propos

Cet ouvrage est le « fruit » des recherches doctorales de l'auteur, dont le titre original est « Décentralisation est performance des collectivités locales : le cas de la commune de Yopougon à Abidjan en CÔTE-D'IVOIRE ».

Il vient combler un vide de l'étude économique de l'environnement du milieu ivoirien voire africain. Sa pertinence réside dans ses analyses du niveau de la décentralisation entreprise en CÔTE-D'IVOIRE depuis 1980 à partir d'un simple fait environnemental qu'est la gestion des déchets ménagers par les communes d'Abidjan.

Si la décentralisation est l'autonomie à la fois administrative et financière des communes avec la participation des administrés, ce travail tente d'examiner en profondeur cette hypothèse dans le cas des communes d'Abidjan. Ces communes sont-elles en mesure de s'autofinancer ne serait-ce que dans le cas des déchets de leur territoire ? La population est-elle consultée dans la prise des décisions de leur cité ?

La version actuelle (en ouvrage) a été simplifiée afin qu'elle soit accessible à un public très élargi : chercheurs, enseignants, étudiants, Hommes politiques, administrateurs locaux, ou toute personne s'intéressant à l'environnement et à la question de la décentralisation.

### Remerciements

Je remercie tout particulièrement **Monsieur le Professeur Maurice BLANC**, pour l'aide précieuse, sa grande disponibilité et les conseils qu'il m'a prodigués, alors que ce travail était encore en cours de réalisation. Il m'a facilité les contacts avec la Fondation Universitaire Luxembourgeoise (FUL) d'ARLON (en Belgique), l'ENGEES<sup>4</sup> de Strasbourg (toutes deux spécialisées en environnement), le département de l'environnement de la Communauté Urbaine de Grand Nancy.

J'exprime toute ma reconnaissance à mon Directeur de recherches, **Monsieur le Professeur Chicot EBOUE**. Ces quelques lignes ne peuvent exprimer l'intensité de ma reconnaissance. Ses qualités de chercheur et d'enseignant, sa grande disponibilité, ses encouragements, ses multiples lectures et remarques, sa rigueur, son soutien permanent (même en dehors de ce travail), les valeurs qu'il incarne ont été autant d'encouragements et ont dépassé le cadre de ces travaux. Je sais dès à

---

<sup>4</sup> ENGEES : Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg.

présent, que je lui serai redevable dans ma carrière professionnelle, ainsi que dans ma vie personnelle.

Je tiens à adresser mes plus vifs remerciements à **Monsieur le Professeur Marc MORMONT**, Directeur de la Fondation Universitaire Luxembourgeoise (FUL, d'Arlon en Belgique), pour m'avoir accueilli à deux reprises dans son laboratoire de recherches à ARLON en Belgique.

Je remercie également toutes les bonnes volontés qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à la réalisation de ce travail : la mission française de coopération ( pour une Bourse d'un an), la mairie de Yopougon à Abidjan, la Direction de l'environnement de la ville d'Abidjan , le Ministère de l'environnement (RCI) et la Direction des collectivités locales d'Abidjan. Je n'oublie pas mes collègues des laboratoires CERF-GREFIGE de l'Université Nancy 2 qui ont bien eu la patience de relire ce travail. J'adresse une pensée particulière à **Mme Chantal LERCH** pour sa relecture attentive.

### Dédicace

Je dédie cet ouvrage à mon Père **Gonaud TOURE** et à ma Grand-mère **Nan GUELE** qui ont quitté notre monde au moment de la réalisation de cette œuvre.

## Introduction générale

L'analyse socio-économique de la gestion de l'environnement de nos villes ne se limite pas seulement de montrer l'impact de la propreté de ces dernières sur les habitants. Elle, nous permettra également de connaître la participation de la population au mode de la gestion de sa commune, de juger du degré d'autonomie administrative et financière des communes vis-à-vis de l'Etat. Autrement dit, *elle pose le problème de la décentralisation dans tout son ensemble.*

Comme les grandes métropoles du monde, la ville d'Abidjan est confrontée au problème de l'enlèvement et de l'élimination des déchets ménagers.

Si les problèmes de la gestion des déchets ménagers (D.M.) n'ont fait jusqu'à un passé récent, l'objet d'une attention toute relative de la part des autorités, ces derniers moments ils ont défrayé la chronique en raison de leur gravité et de leur complexité dont l'acuité a culminé avec la crise économique qui entraînait pendant certains jours le non enlèvement des déchets. En effet, en plus du poids financier considérable que représente la gestion des D.M. sur le budget de la ville d'Abidjan, les difficultés pour enlever les D.M. avec leurs corollaires de nuisances (problèmes d'environnement, odeurs, prolifération des rongeurs, maladies, mécontentement de la population, etc.) imposent qu'une révision du système de gestion des D.M. soit entreprise pour en renforcer les aspects positifs et juguler les pesanteurs. C'est dans cet objectif que s'insère l'analyse suivante. Elle se propose de faire l'étude descriptive du mode de gestion des D.M. actuel dans la commune de YOPOUGON via dans la ville d'Abidjan et de suggérer des propositions dans le sens de l'amélioration de la gestion en cours. Nous donnerons des indications utiles sur les possibilités de faire appel à un système différent de celui existant et dont l'objet en dernière instance est d'augmenter l'efficacité de l'opération tout en minimisant les coûts économiques qu'il occasionne. C'est ce que nous présentons dans la première partie, sous l'intitulé : « ***la décentralisation est un instrument adapté à la gestion des déchets ménagers : le cas de la commune de Yopougon à Abidjan*** ». Puis nous terminons par quelle stratégie adoptée pour lutter contre la pollution générée par les déchets ménagers sous le titre « ***la décentralisation est un instrument utile à la lutte contre la pollution par les déchets ménagers*** ».

